



Délégation Hauts-de-France

CURSUS

Préparation à l'examen d'avancement de grade Agent social principal de 2^{ème} classe

Pour l'accès à cette préparation, un **test** est programmé. En fonction de votre résultat au test, vous pouvez être orienté(e) en **Tremplin** (formation de remise à niveau) avant de suivre la **Préparation** :
Tremplin Fondamentaux de la langue écrite et orale 10 jours / 60 h

Epreuves d'admissibilité	Réponse à 3 à 5 questions, à partir de documents <i>Méthodologie – 3 devoirs – 1 examen blanc – Séances de correction</i> 3 jours / 18 h
Apport de connaissances	Culture territoriale 2 jours / 12 h Hygiène et Sécurité 2 jours / 12 h Connaissances liées au cadre d'emplois 2 jours / 12 h
Epreuves d'admission pour les admissibles	Entretien avec le jury <i>Acquis de l'expérience - Méthodologie – Mise en situation</i> 2 jours / 12 h

Pour connaître la programmation annuelle des préparations, consultez la rubrique Préparations des concours et examens du site de la délégation.

L'inscription à la préparation ne vaut pas inscription au concours ou à l'examen.

L'inscription au concours ou à l'examen est une démarche personnelle que vous devez réaliser vous-même auprès du centre de gestion organisateur via le site <https://www.concours-territorial.fr/>